

COLLOQUE INTERNATIONAL du CUERPI - CRJ

LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE EN DEHORS DE SES FRONTIÈRES



Vendredi 2 décembre 2016
Auditorium du musée de Grenoble

Le droit de la propriété intellectuelle évolue sans cesse, certainement sous l'impulsion d'un objet immatériel qui se joue des lignes de démarcation tracées entre les disciplines ou par des frontières. Le CUERPI est un témoin attentif de l'ouverture de la propriété intellectuelle aux autres disciplines, comme l'attestent les précédentes éditions du colloque sur les droits du marché (2015) ou sur le droit des contrats (2012). Ces études décloisonnées ont mis en évidence un droit français de la propriété intellectuelle enrichi, inspiré, parfois adapté, en somme, un droit ouvert. Des influences internes aux influences externes, le colloque du 2 décembre 2016 au Musée de Grenoble a pour thème « la propriété intellectuelle en dehors de ses frontières ».

Universitaires et professionnels provenant de six pays différents, intervenants en binôme, sont invités à échanger sur la circulation du droit de la propriété intellectuelle et des nouvelles technologies entre les systèmes juridiques (nationaux, régionaux, internationaux), afin d'en mesurer la faculté de diffusion, d'acculturation ou d'exclusion.

Les récentes harmonisations européennes en droit de la propriété industrielle et prochainement en droit d'auteur et en droit des médias, la protection accrue des données personnelles seront au cœur de ce colloque. Il sera bilingue (français/anglais) grâce à la présence de chercheurs en propriété intellectuelle de l'Université d'Édimbourg (RU) et de l'Université de Washington (Seattle- EU). Il sera un moment privilégié de réflexion sur la construction, le fonctionnement et l'évolution des droits de propriété intellectuelle, mais également sur le potentiel de certains systèmes à constituer des « modèles », voire des systèmes « transnationaux », « universels » ou « globaux », paradoxe pour quiconque sait que la propriété intellectuelle est un droit territorial.

Organisation scientifique : Amélie Favreau

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES SUR :

cuerpi.upmf-grenoble.fr

RENSEIGNEMENTS :

04 76 82 58 16

cuerpi@upmf-grenoble.fr

**Colloque validé au titre
de la formation continue**



8h30 Propos de bienvenue

David Déchenaud, Professeur, Doyen de la Faculté de Droit de Grenoble
Amélie Favreau, Maître de conférences, Université Grenoble Alpes, CUERPI

8h45 La circulation des droits de propriété intellectuelle

Jean-Sylvestre Bergé, Professeur, Université de Lyon

**L'OUVERTURE INTERNATIONALE DE
LA PROPRIETE INTELLECTUELLE ET
DU DROIT DES NOUVELLES TECHNOLOGIES**

*Sous la présidence de Frédérique Durieux
CPI Cabinet Regimbeau, Grenoble*

LORSQUE LES SYSTEMES JURIDIQUES S'INTEGRENT...

Dans les dispositions nationales substantielles

9h15 En droit des marques

Giovanni Casucci, Avocat, Bardehle Pagenberg à Milan (Italie) et
Pascale Tréfigny, Maître de conférences Université Grenoble Alpes, CUERPI

9h55 En droit d'auteur

Agnès Lucas-Schloetter, Maître de conférences, Université de Munich
(Allemagne) et **Céline Castets-Renard**, Professeur, Université de Toulouse

10h35 Le respect des droits de PI

Jane Cornwell, Lecturer, Université d' Edimbourg (Royaume- Uni) et
Thomas Bouvet, Avocat, Cabinet Véron & Associés Paris-Lyon

11h15 Pause

Dans les dispositions nationales procédurales

11h25 Le Brevet à effet unitaire et juridiction unifiée sur le brevet

Renato Lazzarini, Avocat à Florence (Italie) et
Jacques Raynard, Professeur Université de Montpellier

LORSQUE LES SYSTEMES JURIDIQUES S'INFLUENCENT...

12h05 De l'exception de fair- dealing en droit d'auteur

Jean-Michel Bruguière, Professeur, Université Grenoble Alpes, Directeur du CUERPI
et **Carine Bernault**, Professeur, Université de Nantes

12h45 Questions 13h00 Pause

**LE REPLI NATIONAL DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE
ET DU DROIT DES NOUVELLES TECHNOLOGIES**

*Sous la présidence de Nicolas Jondet
Chercheur au SCRIPT, Université d'Edimbourg*

TECHNIQUEMENT, LE RECENTRAGE TERRITORIAL

14h30 Divergences des législations nationales sur la titularité des créations informatiques

Sean M. O'Connor Boeing International Professeur, Université de Washington (Seattle -US) et **Franck Macrez**, Maître de conférences au CEIPI

15h10 Vie privée des Digital natives et Directive AVMSD

Rachael Craufurd Smith, Reader, Université d'Edimbourg (Royaume-Uni) et
Amélie Favreau, Maître de conférences, Université Grenoble Alpes, CUERPI

15h50 Droit moral en France et en Grande-Bretagne

Smita Kheria, Lecturer, Université d' Edimbourg (Royaume-Uni) et
Guillaume Deglaire, Avocat, Cabinet DDG, Paris

16h30 Pause

POLITIQUEMENT, LE PROTECTIONNISME NATIONAL

16h40 Transferts internationaux de données : entre libre circulation et impératifs sécuritaires

Claire Gayrel, Conseiller juridique auprès du Contrôleur européen de protection des données et
François Viangalli, Maître de conférences Université Grenoble Alpes

17h20 Rapport de synthèse

Edouard Treppoz, Professeur Université de Lyon